

ENTRETIEN



Éric Bauza, psychologue : « Il a fallu du temps pour que la notion d'emprise soit comprise par le grand public. » PHOTO PHILIPPE TARIS

Les gourous sont parmi nous

L'expert psychologue girondin Éric Bauza explique comment se construit l'emprise mentale et ce qui permet de s'en libérer

DOMINIQUE RICHARD
d.richard@sudouest.fr

Les reclus de Monflanquin ont bien malgré eux popularisé la notion d'emprise mentale. Éric Bauza, spécialiste du phénomène, explique les ressorts.

« SudOuest ». Quand la notion d'emprise mentale a-t-elle commencé à émerger ?

Éric Bauza (1). Aujourd'hui, c'est une notion à la fois psychologique et juridique. Il y a encore une quarantaine d'années, elle était totalement inconnue. Le professeur de psychopathologie Roger Dorey a été le premier à définir « la relation d'emprise » dans une publication en 1981. Mais il a fallu du temps pour que ce soit compris par le grand public. L'emprise, c'est nier le désir d'autrui, faire de l'autre sa chose.

En 2001, la notion d'emprise a fait son entrée dans le Code pénal...

Oui, sous la forme d'un article qui réprime l'abus de faiblesse d'une personne en état de sujétion psychologique. Mais il n'existe pas encore de délit autonome de manipulation

mentale. Malgré tout, plusieurs dizaines de condamnations ont été prononcées. Certaines affaires médiatisées, comme celle des « reclus de Monflanquin », ont aidé à une plus grande prise de conscience.

Pourtant, l'emprise mentale est vieille comme le monde ?

Oui. Cela a existé de tout temps et à toute époque. La relation d'emprise peut s'exercer au travers d'un pouvoir totalitaire qui conditionne les masses par une propagande incessante. Mais elle peut aussi se développer au sein d'une secte, d'une entreprise, d'une famille, via des gourous, des pseudo-thérapeutes.

N'existe-t-il pas de plus en plus d'entrepreneurs individuels de la manipulation mentale ?

De plus en plus de gens sont effectivement en difficulté et en perte de repères. Tout va de plus en plus vite, « cela nous explose à la figure », surtout, sur fond de médiatisation à outrance. Cela fait le lit des gourous. Et il y a cet attrait jamais démenti pour le religieux, la magie, le surnaturel. Dès que l'on appuie sur ces touches-là, cela marche. Dites devant du

monde ou faites savoir que vous êtes magnétiseur, voyant, réincarné, et il y aura foule à votre porte même si, dans la plupart des cas, ces gens sont honnêtes et ne recherchent pas la destruction d'autrui.

Peut-on dresser un profil type des victimes ?

Les profils sont très différents. Il ne s'agit pas uniquement d'êtres faibles, vulnérables ou malades. Bien souvent, les victimes sont des personnes adaptées et parfaitement insérées. Les gens sous emprise ne se sentent pas prisonniers. Mais, derrière la façade, on trouve des trajectoires compliquées, des secrets de famille

lourds à porter. Les femmes de 30-40 ans qui se font prendre au piège sont souvent des rêveuses romantiques, immatures et abandonniques. À la recherche d'un double, elles cèdent à une illusion amoureuse dont elles auront bien du mal à se relever.

Comment tombe-t-on sous emprise ?

Il y a d'abord une phase de séduction avec harcèlement progressif. La captation peut aussi être immédiate. Le gourou repère sa proie, identifie les failles personnelles, familiales ou professionnelles, avant de couper les liens avec l'entourage, le travail. Le danger, pour lui, c'est l'autre, c'est l'ex-

EXTRAITS D'AUDITIONS : PAROLES DE VICTIMES

« Tétanisée, le cerveau retourné »

LA VULNÉRABILITÉ. « J'étais angoissée, déprimée. Je prenais du Lexomil, du Laroxyl, j'étais pas bien chez moi, une amie lui a parlé de moi. » « Un copain me dit : "J'ai rencontré quelqu'un qui m'a soigné, un magnétiseur, je lui ai parlé de toi." »

LA RENCONTRE. « Je suis allé prendre un café chez un ami, il était là. » « Je l'ai rencontré sur Internet, il me semblait dans l'empathie, avec ce côté différent, faire du bien aux autres... » « Il s'est accroupi face à moi, il a dit : "J'ai eu un flash, il faut absolument que je t'aide." »

L'EMPRISE. « J'avais une mauvaise famille ; ma maison était pourrie, envoutée ; mon compagnon, pas le bon... » « J'étais tétanisée, le cerveau retourné, je me suis laissé faire. Je pensais avoir fait le bon choix... » « Je devais être debout la nuit pour l'accueillir, lui faire à manger. Il m'interdisait de sortir à ma pause au boulot... » « Je sens que beaucoup de choses ont été détruites en moi, c'est très dur à rattraper. J'ai perdu beaucoup d'autorité, j'aimerais que les autres reprennent confiance en moi. Je me sens sale. »

térieur. Le manipulateur se pose toujours en protecteur, en réparateur tout-puissant, en sauveur. Le sujet qui devient dépendant s'inscrit dans la logique et les désirs du gourou dans le cadre d'un mécanisme transférentiel sadique.

C'est-à-dire ?

Un nouveau couple se forme dont la relation n'obéit qu'aux codes, même les plus fous, imposés par le manipulateur, avec toutes les surenchères possibles. « Il m'a obligée à changer ma manière de m'habiller, il m'a fait faire trois tatouages et refaire les seins, et c'est moi qui ai payé. Je portais un collier avec un cadenas », raconte la victime d'un de ces prédateurs, lors d'une enquête judiciaire.

Enfin, nous sommes dans une relation maître-esclave ?

La personne est totalement dominée, rabaisée, asservie et vidée de l'essence même de sa capacité à penser par elle-même. Elle est réduite à un objet de consommation de l'autre, ignorée dans son identité, totalement détruite sur le plan narcissique - et bientôt physique. Son discernement est à ce point aboli que, même si la porte est ouverte, elle ne partira pas. Il ne faut pas désobéir au maître et risquer ses représailles.

Mais alors, comment s'en sortir ?

Seule une intervention extérieure peut mettre fin à l'emprise. Les proches doivent aller au contact, ne pas hésiter à porter plainte. Dans cette phase de réveil douloureux, le sujet ne parvient pas à se dire qu'il a été le jouet de la personne qu'il aime. Il se sent seul, il peine à raconter la honte et les humiliations vécues, l'indicible dans cette période de stress post-traumatique. Il a besoin d'un accompagnement psychologique pour se penser comme victime et retrouver la paix intérieure. La procédure correctionnelle à l'encontre du gourou est un élément fondamental dans la reconstruction.

Le prix à payer est lourd ?

Il peut être financier, comme dans l'affaire des reclus de Monflanquin, ou physique si des violences sexuelles ou autres sont exercées. Et, s'il n'est pas mis un terme à l'emprise, la destruction de masse sous forme de suicide peut survenir au bout du processus, comme cela s'est produit pour les adeptes de l'ordre du Temple solaire ou les membres de la secte Waco. Que l'emprise soit de masse ou individuelle, les critères de fonctionnement des gourous sont assez voisins. Il y a d'abord l'attrait pour un idéal, ensuite une mission à accomplir, un guide pour l'incarner, un profit retiré et, pour terminer, la destruction des individus, physique ou psychologique.

Les kamikazes de Daesh sont-ils eux aussi sous emprise ?

Dans notre monde fracturé, Daesh attire en fédérant autour de la radicalisation et de l'intégrisme. Il a pour mission d'incarner cette nouvelle lecture en bannissant les autres. Le profit demeure hautement narcissique dans le cadre d'une projection totalement paranoïaque où l'autre, différent donc ennemi, ne peut exister. Du déjà-vu !

(1) Psychogérontologue à Cadillac, Éric Bauza est aussi membre du conseil scientifique du Centre d'action et de prévention contre la radicalisation des individus (Capri).

Femmes sous emprise !

LIBOURNE Quatre ans de prison ont été requis hier soir contre Philippe Lamy, poursuivi pour avoir placé sous son emprise mentale trois de ses conquêtes successives

DOMINIQUE RICHARD
d.richard@sudouest.fr

Dans le Médoc, où il officiait avec une longue cape noire sous le surnom de Maître Ilario, il avait baptisé son club libertin la Villa Panthère. L'aventure a tourné court, le temps a passé, quelques mentions ont entaché le casier judiciaire de ce quadragénaire au regard pénétrant et à la chevelure désormais bien ordonnée. Mais le fauve que chérit plus que de raison Philippe Lamy accompagne toujours ses faits et gestes. À un moment ou à un autre, les trois femmes assises sur le banc des parties civiles ont porté le félin en pendentif. C'était le signe de leur soumission.

Emprise mentale

Dans la petite salle d'audience du tribunal correctionnel de Libourne, où leur ancien gourou répond d'abus de faiblesse, d'agressions sexuelles et d'exercice illégal de la médecine, elles portent ce passé comme une tache indélébile. « Je ne savais plus qui j'étais. J'étais devenue une marionnette », avoue Valérie (1). Entre 2012 et 2014, elles ont croisé la route de Philippe Lamy. Il les a captées dans l'instant ou presque. L'emprise mentale ne prévient pas.

L'une était vendeuse, l'autre aide soignante, la dernière aide à domicile. En apparence, elles jouissaient de leur libre arbitre. Mais elles étaient vulnérables. Valérie souffrait d'un cancer, Catherine et Roseline cachaient leur dépression. Leur vie sentimentale était une morne plaine

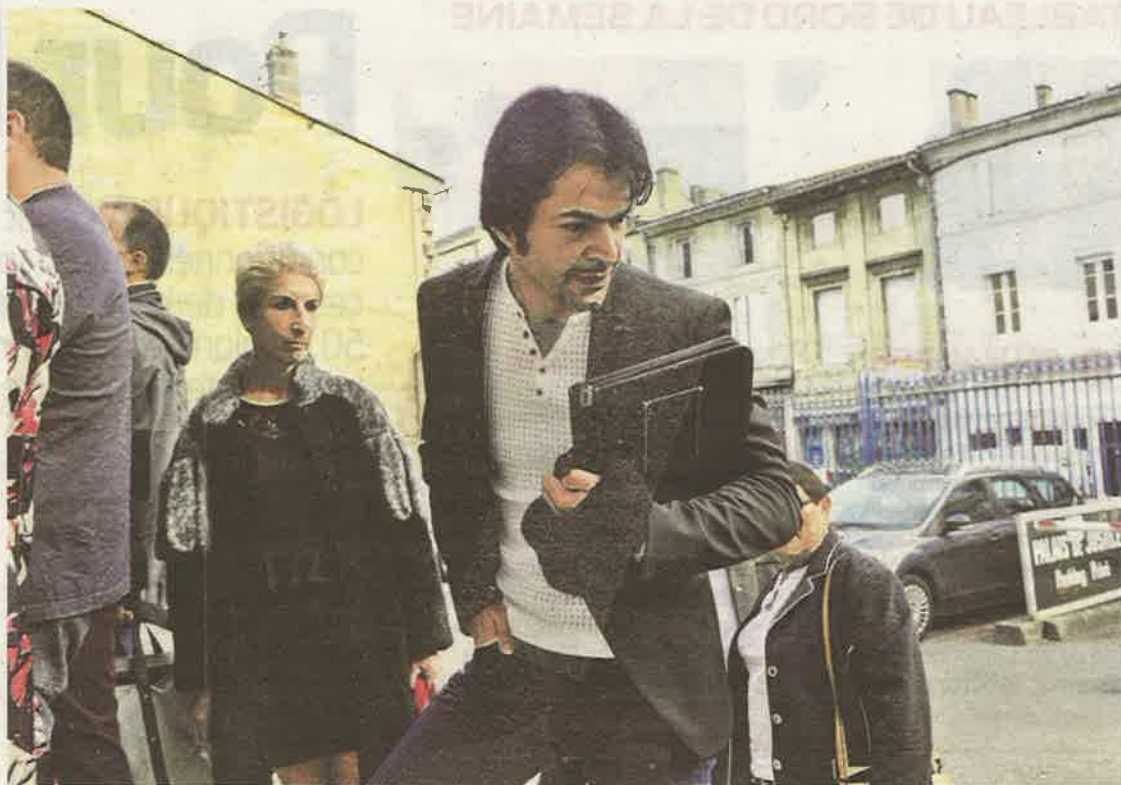
ou un champ de ruines. Il était attirant, se disait magnétiseur, soignait à grandes rasades de mystérieux comprimés. Et il n'avait qu'un mot à la bouche pour soigner les maux de l'âme et du corps : le sexe. Elles sont devenues à tour de rôle ses esclaves, prêtes à tout pour assouvir ses moindres fantasmes. « Mon corps ne m'appartenait plus », avoue Valérie.

« L'emprise mentale peut toucher n'importe qui à n'importe quel moment » avertit l'expert psychologue

tout en acceptant d'être prises en photo dans les positions les plus scabreuses. Dans l'intimité, les étreintes étaient agrémentées de coups de fouet ou de pénétrations avec des objets multiples et variés. « Il les a détruites », lâche leur avocat M^e Daniel Picotin.

Philippe Lamy se faisait fort de parler aux morts. Quand il sentait poindre une résistance, il appelait son père, décédé il y a dix ans, à la rescousse. « Papa Gino » bombardait les récalcitrantes de SMS. Elles obéissaient au doigt et à l'œil à ces ordres venus de l'au-delà. « Je lui ai demandé si je pouvais entrer en contact avec un défunt », avoue Michèle. Les trois plaignantes étaient devenues des zombies. Au péril de sa vie, Valérie, atteinte d'un cancer de la thy-

L'une a soulevé ses jupes et dévoilé son string au vu des passants sur un pont de Narbonne, une autre a masturbé un inconnu dans des toilettes d'autoroute. Toutes accep-



Philippe Lamy lors de son arrivée hier matin au tribunal de Libourne. PHOTO STÉPHANE KLEIN

roïde, a cessé son traitement pour lui substituer les pilules du maître.

« Je n'ai forcé personne »

« Dans une relation d'emprise, on est totalement sous influence. On sentait tout de même chez vous une certaine forme de conscience », tempère M^e Maud Secherresse, l'avocat de Philippe Lamy. Pendant l'instruction, ce dernier a longtemps dénié un complot, niant tous les faits en bloc ou presque. Devant la présidente Cécile Baudot, il en reconnaît certains, admet être l'auteur des textos d'outre-tombe de Papa Gino, mais nie toute contrainte.

« Il faut assumer ce qu'on a été avec moi. Je n'ai forcé personne. On me propose, on me propose, et maintenant on me reproche. » Cela n'empêche pas l'expert psychiatre

Bernard Antonioli de relever une « addiction sexuelle ». C'est ce qui a fasciné un ostéopathe du Libournais quand il a croisé le personnage lors d'une soirée échangiste.

« C'était une machine. » Il était comme hypnotisé. « J'ai trouvé génial qu'il puisse guérir des personnes avec des compléments alimentaires. Grâce à ces gélules miraculeuses, j'allais pouvoir mieux traiter mes patients. » Philippe Lamy est venu habiter chez lui. Il lui a pris son lit, sa compagnie, et a accroché des félins sur les murs à la place de ses tableaux !

« Je cherche toujours à comprendre comment je suis tombé là-dedans », confesse le soignant, poursuivi pour exercice illégal de la médecine. « L'emprise mentale peut toucher n'importe qui à n'importe quel moment » avertit l'expert psy-

QUATRE ANS REQUIS

Dans la soirée, le procureur Christophe Auger a requis contre Philippe Lamy quatre ans de prison, dont un avec sursis, ainsi que la révocation d'un précédent sursis de quatorze ans. Outre une obligation de soins, il a réclamé que cette peine soit assortie d'un mandat de dépôt à l'audience.

chologue Éric Bauza. Et nul ne peut donner les recettes du réveil qui survient souvent à la suite d'un événement extérieur. Pour Valérie, c'est la plainte déposée à son insu par son père à la gendarmerie qui a enrayé l'engrenage.

(1) Il s'agit de prénoms d'emprunt.

EN BREF

ENQUÊTE



Sexe, gélules et sang de poulet

L'ex-gérant d'un club libertin est soupçonné d'avoir placé sous emprise mentale plusieurs femmes. Il sera jugé à Libourne

DOMINIQUE RICHARD

d.richard@sudouest.fr

À la fin des années 2000, il officiait à la Villa Panthère, un club échangiste de Listrac-Médoc (33) dont l'aménagement avait été financé par l'épouse d'un pharmacien tombée sous son charme. Il s'appelait alors « Maître Ilario ». Dans un décor médiéval, des créatures en tenue suggestive prenaient parfois la pose dans des cages. Le dompteur, tout de noir vêtu, le corps enveloppé d'une grande cape, appréciait que ces captives consentantes portent autour du cou un pendentif représentant le félin, signe qu'elles lui appartenaient.

De Maître Ilario...

À l'époque, Maître Ilario, alias Philippe Lamy, n'avait essayé que les foudres somme toute mesurées de la justice. Une peine d'amende pour avoir ouvert la Villa Panthère sans satisfaire aux formalités administratives. Et dix-huit mois de prison, dont quatre ferme, pour exercice illégal de la médecine - libertin à l'âme de guérisseur soignant maux de dos et cancers à grandes rasades de gélules magnétisées par ses soins et vendues plusieurs dizaines d'euros le flacon.

D'ici à quelques mois, dans le prétoire du tribunal correctionnel de Libourne (33), Philippe Lamy fera face aux accusations de trois femmes marquées elles aussi du signe de la panthère, l'une d'entre elles s'étant même fait tatouer le fauve sur le haut

d'une cuisse. Mais, cette fois-ci, les poursuites engagées contre le quadragénaire sont d'une tout autre gravité. À l'issue d'une instruction engagée par la juge Laure Vuitton, il répondra non seulement d'exercice illégal de la médecine, mais aussi d'abus de faiblesse et d'agressions sexuelles (1).

... à Giovanni Florenzo

Tout commence au mois de mai 2014. Un père paniqué se présente à la brigade de gendarmerie de Saint-Médard-de-Guizières (33), dans la vallée de l'Isle, pour signaler la disparition de sa fille Emmanuelle. La jeune femme, vendeuse dans une bijouterie, a brutalement rompu avec ses proches, mis sa maison en vente et

cessé tout traitement alors qu'elle souffre d'un cancer de la thyroïde.

Quelques semaines plus tôt, invitée à dîner par le propriétaire de la salle de sports qu'elle fréquente, elle a fait la connaissance de Philippe Lamy. Il dit s'appeler Giovanni Florenzo. Un ostéopathe de la vallée de la Dordogne et sa compagne Fabienne participent aussi au repas. Giovanni Florenzo, qui est alors serveur à l'hôtel Le Grand Barrail à Saint-Émilion, vient de s'installer chez eux. Ils ont sympathisé dans un sauna bordelais après avoir noué un premier contact sur un site libertin où Philippe Lamy surfait sous le pseudonyme de « Félin sensuel ».

Ménage à trois, puis ménage à quatre avec Emmanuelle. Les disci-

ples du maître sont littéralement fascinés. Ils l'avouent, honteux, un peu plus tard aux gendarmes libournais après le placement en détention provisoire de celui à qui ils obéissaient au doigt et à l'œil. Il exigeait qu'Emmanuelle porte des bas résille et farde ses paupières de bleu. En sa présence, l'ostéopathe vendait à ses patients les fameuses gélules.

Une troisième femme, identifiée plus tardivement par les enquêteurs, s'ajoute à la liste des plaignants. Philippe Lamy a vécu avec elle dans l'Aude pendant plus d'un an avant de revenir en Gironde. Elle aussi évoque une première séance de magnétisme en tête à tête, émaillée d'incantations et de fortes pressions sur une cheville avant que du sang de poulet

n'apparaisse dans la main du « thérapeute ». Jaillissant discrètement d'une bague, cette hémoglobine animale ne peut que perturber ces femmes fragilisées par la maladie, la dépression ou une rupture sentimentale.

Philippe Lamy leur annonce que c'est le signe de leur désenvoûtement. Mais, sans absorption massive de pilules de millepertuis commandées à des laboratoires, point de guérison. Sans rapports sexuels fréquents avec le maître non plus. Dans l'une de ses auditions, Fabienne reconnaît des pratiques sadomasochistes et explique que ces relations n'étaient pas contraintes par une force physique mais mentale. La même qui incitera Emmanuelle à masturber, sous les yeux du magnétiseur, un inconnu croisé dans des toilettes d'autoroute.

« Il disait être toujours en contact avec son père, décédé dix ans plus tôt »

Fréquemment, Philippe Lamy appelait à la rescousse « Papa Gino », son père, décédé dix ans auparavant, avec qui il disait être toujours en contact. Le défunt avait réponse à tout. Ses SMS, expédiés du portable du gourou présumé, suggéraient de « coucher avec son fils » mais prodiguaient aussi des conseils à l'ostéopathe lors de ses consultations. « Nous sommes dans un cas flagrant d'emprise mentale. La personne perd tout esprit critique, son intelligence est en jachère, et elle se retrouve en situation de faiblesse. À partir de là, tout est possible », insiste M^e Daniel Picotin, avocat des parties civiles, en s'appuyant sur les observations du psychologue Éric Bauza, l'expert judiciaire qui a examiné les plaignantes.

« En affaiblissant physiquement les victimes, qu'il prive de sommeil et soumet à un régime alimentaire strict, en les menaçant de sanction si elles ne font pas exactement ce qu'il préconise, il les place sous emprise mentale et donc en état de sujétion psychologique. Il parvient alors à s'immiscer dans leur vie jusqu'à en prendre totalement le contrôle », écrit la juge d'instruction dans son ordonnance de renvoi devant le tribunal.

Liberté du consentement

Tout au long de l'enquête, Philippe Lamy a nié les faits reprochés, affirmant ne s'être jamais servi de son don de magnétiseur, contestant tout abus, les relations sexuelles ayant été désirées selon lui par des femmes amoureuses. « Il n'a contraint ni embrigadé personne, explique son avocate M^e Maud Sécheresse. Qu'on ne me parle pas de secte ou de phénomène sectaire. » Nul besoin de lire dans le marc de café pour prédire que le débat sur la liberté du consentement sera au cœur du prochain procès.

L'ostéopathe visiblement subjugué par la puissance sexuelle de son mentor racontera peut-être comment il s'était subitement mis à manger de la dinde, des pâtes sans sel et des Danette à la vanille, un dessert dont raffolait Philippe Lamy.

(1) L'ordonnance de renvoi de Philippe Lamy devant le tribunal correctionnel a été rendue le 18 décembre 2015.

« La justice ne m'écoute pas »

■ Dans un courriel adressé à « Sud Ouest », Philippe Lamy s'en prend à M^e Daniel Picotin, avocat girondin spécialisé dans les phénomènes d'emprise mentale à l'origine de l'affaire des reclus de Monflanquin et de la condamnation du gourou Thierry Tilly. « Il s'acharne depuis de nombreuses années à trouver des preuves contre moi pour me nuire, se désole Philippe Lamy. Il arrive à mettre mes anciens amis et ma famille contre moi. Il me fait passer pour quelqu'un que je ne suis pas en



Philippe Lamy. PHOTO DR

faisant l'amalgame entre libertinage, gourou, magnétisme et emprise mentale. Même la justice ne m'écoute pas. J'en suis à neuf juges d'instruction. Ce n'est pas normal. Il a retourné tous mes avocats à part celui que j'ai maintenant. Comment puis-je sortir de cette spirale infernale ? Il m'a tout pris : ma femme, mon club, mon argent, mes biens... À cause de lui, j'ai fait de la prison inutilement et je ne peux pas travailler, au risque qu'on me prenne mon argent. »